PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Juvisy / GRAND PARIS

Ville de Juvisy-sur-Orge 2026 - 2030

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne

PRÉFET DE L'ESSONNE
Liberté Égalité Fraternité

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Essonne

SOMMAIRE

Edito

I. Eléments de diagnostic

II. Nos ambitions éducatives

III. Le Plan Mercredi

IV. Les acteurs de cette alliance éducative

V. La gouvernance

VI. L'évaluation

EDITO

L'enfance, l'éducation, la transmission des savoirs et des valeurs sont des marqueurs forts et solides de la politique municipale en direction de nos concitoyens les plus jeunes. Parce qu'une action éducative efficace doit être la conjonction de mesures, de pratiques, mais aussi d'expériences partagées et coordonnées, le Projet Éducatif Territorial (PEDT) d'une commune est le cadre qui permet d'articuler l'ensemble des partenariats qui concourent au quotidien dans le seul intérêt de nos enfants et de nos adolescents.

Concrètement, il s'agit de fixer un cadre d'ambitions partagées des différents acteurs éducatifs, mais aussi des familles dont la place doit rester centrale pour chaque décision prise. Aussi, avec Amandine Costa, adjointe au Maire chargée de la Famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés, avec Malika Abbaci, Conseillère municipale Déléguée aux Projets éducatifs et de loisirs, et avec l'ensemble des agents municipaux des services Petite enfance, Jeunesse et des Actions éducatives, nous avons souhaité élaborer ce PEDT en réunissant le spectre le plus large des acteurs éducatifs. Associations, parents d'élèves, enseignants, animateurs ou encore éducateurs ont été invités à participer aux ateliers de travail.
De cette large concertation, sont sortis trois grands axes qui constituent l'ossature de ce document cadre :

- Créer un environnement inclusif propice à l'apprentissage, à l'émancipation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Faire alliance avec les familles pour soutenir la fonction parentale et permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des acteurs éclairés et engagés de leur territoire
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux via la biodiversité de Juvisy-sur-Orge, grâce notamment à la réouverture de l'Orge en centre-ville, aux espaces naturels du territoire et à l'essor d'une mobilité apaisée.

Parce que l'appropriation de leur ville, de leur environnement et de l'identité de leur territoire ouvre les horizons les plus larges en termes de citoyenneté et des perspectives éducatives concrètes et abordables pour les enfants, nous avons souhaité marquer ce PEDT de l'actualité juvisienne en termes de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, il nous appartient de montrer aux enfants le chemin d'un avenir responsable. À n'en pas douter, ce PEDT sera le bâton de marche sur lequel pourra s'appuyer l'ensemble de la Communauté éducative.

Lamia BENSARSA REDA	**AMANDINE COSTA**	**MALIKA ABBACI**
Maire de Juvisy-sur-Orge	**Adjointe au Maire** En charge de la Famille, Petite Enfance, Enfance et Aînés	**Conseillère Municipale** Déléguée aux Projets éducatifs et de loisirs

Avec nos remerciements aux participants des COPIL et COTECH de préparation de ce PEDT

I. Diagnostic éducatif du territoire de Juvisy-sur-Orge

Une ville en transformation : un territoire éducatif en plein essor

Le diagnostic éducatif de Juvisy-sur-Orge s'appuie sur les constats établis dans l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) 2022 conduite par les services de la ville qui met en lumière les dynamiques démographiques, sociales et économiques favorisant le développement de l'éducation et l'accompagnement des enfants et des jeunes sur le territoire. Ce diagnostic est enrichi par une enquête récente menée auprès de la jeunesse de Juvisy-sur-Orge, qui permet d'identifier les opportunités d'évolution du territoire éducatif.

Trois dynamiques éducatives majeures :

- Une jeunesse en croissance qui bénéficie d'une adaptation progressive des équipements périscolaires et de loisirs.
- Une ambition affirmée pour renforcer l'accès aux ressources éducatives et culturelles afin de garantir l'égalité des chances.
- Un engagement accru pour soutenir les familles et encourager la participation active des jeunes à la vie citoyenne, favorisant ainsi un parcours éducatif structurant et enrichissant.

Ces enjeux nécessitent une réponse coordonnée et ambitieuse, qui s'incarne dans un Projet Éducatif Territorial (PEDT) structuré, garantissant une continuité éducative inclusive et évolutive, en s'appuyant sur la force partenariale de la Ville mais aussi ses spécificités socio-démographiques.

La socio-démographie juvisienne : un territoire en pleine évolution

Juvisy-sur-Orge est une ville dynamique dont la structure démographique et socio-économique façonne ses politiques éducatives et sociales. L'évolution de sa population, la diversité de ses habitants et la richesse de son environnement font émerger des enjeux éducatifs spécifiques, nécessitant une réponse adaptée et inclusive.

Une ville jeune et en croissance

Avec 18 424 habitants en 2021, Juvisy-sur-Orge affiche une densité de 8 225 habitants/km², témoignant d'un territoire vivant et attractif. La dynamique démographique reste soutenue, avec une croissance de 2% par an, principalement portée par un solde naturel positif.

- Près de 40% des habitants ont moins de 30 ans, traduisant une forte présence de jeunes et d'enfants qui nécessite des structures éducatives adaptées.
- Une évolution du nombre d'élèves dans les écoles et collèges qui a permis une réflexion continue et en projection sur l'aménagement des infrastructures scolaires et périscolaires.

Un cadre de vie en mutation

Juvisy-sur-Orge est un territoire en pleine recomposition urbaine, où la question du logement et des équipements éducatifs joue un rôle majeur.

- 8 489 ménages occupent la ville, avec une taille moyenne de 2,17 personnes par ménage, traduisant des besoins en espaces de vie adaptés aux familles.
- Une politique de modernisation des équipements scolaires et périscolaires accompagne cette évolution, avec la création du groupe scolaire Simone Veil, une école pensée pour répondre aux exigences présentes et futures.
- Des équipements éducatifs en pleine transformation pour structurer une offre éducative et sociale attractive pour les adolescents et jeunes adultes, avec notamment l'ouverture d'un espace pour les jeunes en 2024.

Des réalités sociales et éducatives contrastées

Le revenu médian disponible est de 23 520€, avec 18% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, une situation qui nécessite un accompagnement éducatif et social renforcé et adapté.

- Un taux d'activité de 80,7%, marqué par une volonté des jeunes d'accéder à des dispositifs d'orientation et d'insertion socio-professionnelle.
- Une volonté politique éducative ayant pour ambition l'égalité des chances pour tous les jeunes Juvisiens.
- Un nombre croissant de familles monoparentales (+58% en 10 ans), nécessitant des dispositifs de soutien parental et éducatif ciblés.

Un environnement au service de l'apprentissage

L'Orge, qui traverse Juvisy-sur-Orge, est un espace naturel exceptionnel, offrant un cadre propice à l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation au développement durable.

- La réouverture de l'Orge en 2025 en centre-ville représente une opportunité éducative unique, permettant de développer des pratiques pédagogiques axées sur l'écologie et la biodiversité. En partenariat avec le syndicat de l'Orge, la ville a fait de la dimension éducative du projet une priorité.
- L'arrivée du tramway T7 en tant que mode de transport public décarboné est un levier éducatif intéressant pour développer le sujet des mobilités.
- La labellisation du parc de l'Observatoire « refuge LPO » et la création d'une toute nouvelle association apicole qui y installe ses ruches sont des éléments éducatifs très intéressants
- L'enjeu de l'éducation à l'environnement et à la transition écologique s'inscrit pleinement dans une dynamique éducative intégrée au territoire.

Vers une éducation ambitieuse et ancrée dans son territoire

Les dynamiques sociales et démographiques de Juvisy-sur-Orge influencent directement les orientations du PEDT 2025-2030, qui vise à :

- Accompagner l'essor de la Petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse juvisienne à travers des parcours éducatifs stimulants, pluriels, émancipateurs et inclusifs.
- Favoriser une égalité des chances réelle grâce à une offre culturelle, sportive et éducative et citoyenne accessible à tous.
- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif et encourager une gouvernance partagée entre acteurs éducatifs, institutions et habitants.
- Valoriser le territoire comme support pédagogique, notamment à travers l'éducation à l'environnement et aux enjeux climatiques.

Un territoire éducatif en expansion et en adaptation

⇒ Une politique éducative proactive face aux évolutions démographiques

Avec une augmentation de 34% des 3-10 ans en dix ans, Juvisy-sur-Orge a adopté une politique ambitieuse d'équipements scolaires et périscolaires :

- Création du groupe scolaire Simone Veil pour accueillir les nouvelles générations dans des conditions optimales.
- Modernisation des accueils périscolaires de proximité, facilitant l'adaptation aux besoins des familles.
- Ouverture de l'espace jeunesse Arnaud Beltrame, qui structure une offre éducative et sociale pour les adolescents et jeunes adultes.

Enjeu : Structurer un schéma éducatif cohérent, garantissant une éducation de qualité et une offre périscolaire dynamique et adaptée.

⇒ Des perspectives enrichissantes pour la jeunesse juvisienne

Les 15-24 ans, nombreux sur le territoire, disposent d'opportunités en matière d'insertion, d'orientation, de pratique sportive et de culture. L'enquête menée souligne leur volonté de renforcer leur engagement local et d'avoir accès à davantage d'accompagnement et d'espaces d'expression.

Enjeu : Développer des parcours éducatifs enrichis, favorisant l'autonomie et l'engagement des jeunes dans leur environnement local.

- Des opportunités éducatives à saisir pour garantir l'égalité des chances

⇒ Un accompagnement éducatif renforcé pour tous

La progression des familles monoparentales (+58% en 10 ans) met en lumière la nécessité de développer des dispositifs de soutien scolaire et éducatif pour garantir la continuité des parcours d'apprentissage.

Enjeu : Renforcer les dispositifs d'accompagnement scolaire et social pour offrir un cadre éducatif stable et bienveillant aux enfants et aux jeunes.

⇒ Un accès renforcé aux ressources culturelles et sportives

Le territoire dispose d'une offre éducative diversifiée (loisirs, culture, sciences, sport) qui se développe dans une logique d'accès élargi et structuré pour répondre aux attentes de tous les enfants et de tous les jeunes.

Enjeu : Structurer une politique éducative ambitieuse, permettant à chaque enfant d'accéder à un parcours éducatif complet et stimulant.

- Accompagner les familles dans une dynamique éducative partagée

⇒ Une parentalité accompagnée dans un cadre éducatif bienveillant

L'évolution des modes de vie et l'essor du numérique transforment les pratiques éducatives des familles. Un dialogue renforcé avec les institutions permet d'accompagner au mieux ces transitions.

Enjeu : Structurer un réseau de soutien aux familles, favorisant un accompagnement parental positif et constructif.

⇒ Une gouvernance éducative collaborative

Les établissements scolaires, associations et services municipaux collaborent activement pour structurer une offre éducative fluide et cohérente, limitant les ruptures éducatives et facilitant l'accès aux dispositifs existants.

Enjeu : Développer une gouvernance éducative territoriale, plaçant l'alliance éducative juvisienne au cœur du PEDT.

⇒ Un territoire d'apprentissage écologique innovant

⇒ L'Orge, un levier pédagogique majeur pour l'éducation environnementale

L'Orge, qui traverse Juvisy-sur-Orge, est un espace naturel exceptionnel, offrant une expérience éducative unique. Sa résurgence en ville en 2025 représente une opportunité précieuse pour sensibiliser aux enjeux écologiques et encourager une démarche écoresponsable.

⇒ La labellisation du Parc de l'Observatoire Camille Flammarion par la LPO permet d'aborder les questions de la nature en ville

En lien avec les partenaires associatifs, notamment la toute nouvelle association apicole accueillie par la Ville qui intervient dans les établissements scolaires, la question de la faune sauvage en ville, la préservation des abeilles et la lutte contre le frelon asiatique sont des leviers pédagogiques intéressants.

Enjeu : Intégrer pleinement les enjeux environnementaux et la biodiversité dans les parcours éducatifs locaux.

⇒ **Sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux du développement durable**

Face aux défis climatiques, l'éducation joue un rôle clé en développant une conscience écologique forte dès la petite enfance.

⇒ **Profiter de l'arrivée du Tramway T7, moyen de transport public décarboné, pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux problématiques de mobilités propres**

Enjeu : Promouvoir des pratiques éducatives durables et engagées, impliquant enfants, jeunes et familles dans des projets concrets.

⇒ **Sensibiliser dès le plus jeune âge à la lutte contre le gaspillage alimentaire**

Étroitement associée au développement durable et à la nécessité de changer nos habitudes de consommation, la lutte contre le gaspillage alimentaire portée par la Ville auprès des enfants dans les cantines est essentielle.

Enjeu : Promouvoir de nouveaux modes de consommation durables et engagés, impliquant enfants, jeunes et familles dans des projets concrets.

Un Projet Éducatif Territorial structurant et mobilisateur

Le diagnostic éducatif de Juvisy-sur-Orge met en avant des perspectives enthousiasmantes, nécessitant une structuration ambitieuse et innovante des politiques éducatives locales.

➢ **Trois axes stratégiques pour un PEDT dynamique :**

⇒ Favoriser un environnement éducatif inclusif et stimulant
pour garantir des parcours enrichis et accessibles à tous.

⇒ Faire alliance avec les familles et encourager la citoyenneté active
pour soutenir la fonction parentale et permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des acteurs éclairés et engagés de leur territoire

⇒ Développer une ville éducatrice et écoresponsable
pour faire de Juvisy-sur-Orge un territoire d'apprentissage environnemental et durable.

Les enfants sont accueillis aux horaires suivants :

ECOLES	Groupe scolaire Simone Veil	Groupe scolaire Tomi Ungerer	Ecole maternelle Jean Jaurès	Ecole maternelle Jean de La Fontaine	Ecole maternelle Françoise Dolto	Ecole maternelle Antoine De Saint-Exupéry	Ecole élémentaire Edmond Michelet	Ecole élémentaire Jean Jaurès
Horaires de l'école	8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30	8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45	8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45	8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45	8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30	8h15 - 11h15 / 13h15 - 16h15	8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45
Horaires du périscolaire Maternelle	**Matin:** 7h30 - 8h30 **Midi**: 11h30 - 13h30 **Soir**: 16h30 - 19h	**Matin:** 7h30 – 8h45 **Midi:** 11h45 – 13h45 **Soir:** 16h45 – 19h	**Matin:** 7h30 – 8h45 **Midi:** 11h45 – 13h45 **Soir:** 16h45 – 19h	**Matin:** 7h30 – 8h45 **Midi:** 11h45 – 13h45 **Soir:** 16h45 – 19h	**Matin:** 7h30 - 8h30 **Midi**: 11h30 - 13h30 **Soir**: 16h30 - 19h	**Matin:** 7h30 - 8h30 **Midi**: 11h30 - 13h30 **Soir**: 16h30 - 19h		
Horaires du périscolaire Elementaire	**Matin:** 7h30 - 8h30 **Midi**: 11h30 - 13h30 **Soir**: 18h - 19h	**Matin:** 7h30 – 8h45 **Midi**: 11h45 – 13h45 **Soir:** 18h – 19h					**Matin:** 7h30 – 8h15 **Midi**: 11h15 – 13h15 **Soir**: 17h45 – 19h	**Matin:** 7h30 – 8h45 **Midi**: 11h45 – 13h45 **Soir:** 18h – 19h
Horaires de l'étude	16h30-17h45	16h45-18h					16h15-17h45	16h45-18h

II. Nos ambitions éducatives structurées en 3 axes

AXE 1

CRÉER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF PROPICE À L'APPRENTISSAGE, À L'ÉMANCIPATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'éducation est un levier d'émancipation individuelle et collective. La ville de Juvisy-sur-Orge ambitionne de garantir à chaque enfant et jeune un cadre éducatif structurant, favorisant le développement personnel, l'égalité des chances et la citoyenneté. Cet engagement passe par une articulation fluide entre les espaces scolaires, périscolaires et extrascolaires, enrichie d'une ouverture sur les domaines culturels, scientifiques, sportifs et artistiques.

Objectifs opérationnels :

- Développer une ville éducatrice à hauteur d'enfant, où l'espace public est conçu comme un environnement d'apprentissage (parcours pédagogiques, espaces verts adaptés, signalétique éducative).
- Favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives dès le plus jeune âge, en rendant ces activités accessibles à toutes les familles et en renforçant les dispositifs de tarification solidaire.
- Renforcer l'accompagnement éducatif, par un soutien scolaire renforcé, des activités périscolaires stimulantes et des dispositifs d'aide aux devoirs coconstruits avec les acteurs éducatifs.
- Promouvoir des pédagogies actives et collaboratives, intégrant les outils numériques, les approches coopératives et les méthodes expérientielles.
- Soutenir l'éducation scientifique et numérique, en développant des ateliers autour des sciences, de la programmation et du numérique, favorisant l'esprit critique et la créativité.
- Créer des ponts entre école, loisirs et engagement citoyen, pour renforcer la cohérence éducative et encourager la participation des jeunes.
- Renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap, en formant les professionnels et en diversifiant l'offre d'activités adaptées.

Actions clés

1. Parcours éducatifs intégrés

Mise en œuvre :

- Concevoir des parcours de découverte reliant les écoles aux centres culturels et sportifs, par exemple en organisant des visites guidées régulières dans les équipements municipaux et la médiathèque.
- Développer des circuits éducatifs dans les espaces verts, en lien avec les animations du PEDT, pour des sorties pédagogiques thématiques (nature, histoire locale, etc.).

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre de parcours créés et sessions organisées par an.
  - Taux de participation des enfants (pourcentage par rapport au nombre total d'enfants concernés).
- *Qualitative :*
  - Enquêtes de satisfaction auprès des participants (enfants, enseignants et accompagnateurs).
  - Retour qualitatif lors de focus groups regroupant acteurs éducatifs et collectivités, évaluant l'impact sur l'apprentissage et l'émancipation.

2. Programmes éducatifs innovants et immersifs

Mise en œuvre :

- Mettre en place des ateliers interactifs et participatifs en dehors des heures de classe, tels que des sessions de réalité virtuelle pour explorer des thématiques scientifiques ou historiques.
- Organiser des journées d'immersion en partenariat avec les acteurs locaux, qui combinent apprentissage formel et activités ludiques (ex. : journées "Ateliers-Entreprises" avec des entreprises locales).

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'ateliers innovants organisés et taux de fréquentation par tranche d'âge.
  - Nombre de partenariats établis avec des acteurs locaux.
- *Qualitative :*
  - Questionnaires d'auto-évaluation auprès des participants sur l'intérêt et la pertinence des activités.
  - Analyse de l'évolution de la motivation et de la participation des enfants aux projets éducatifs dans le cadre du PEDT.

3. Création d'un pôle de ressources pédagogiques

Mise en œuvre :

- Développer une plateforme en ligne regroupant supports numériques, vidéos pédagogiques et guides pratiques destinés aux familles et aux professionnels.
- Organiser des ateliers de formation réguliers pour les enseignants et animateurs, afin d'exploiter au mieux ces ressources.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'utilisateurs enregistrés sur la plateforme.
  - Fréquence d'utilisation (accès mensuels, consultations de ressources).
- *Qualitative :*
  - Retours via des enquêtes de satisfaction ciblant la qualité et la pertinence des contenus proposés.
  - Témoignages d'enseignants et d'animateurs sur l'impact des formations dans leurs pratiques pédagogiques.

4. Renforcement des dispositifs d'accessibilité et d'inclusion

Mise en œuvre :

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures scolaires et périscolaires (signalétique adaptée, rampes d'accès, espaces sensoriels).
- Mettre en place des programmes de sensibilisation à l'inclusion, en collaboration avec des associations spécialisées et en complément des actions du PEDT.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'infrastructures rénovées et adaptées.
  - Nombre d'actions de sensibilisation réalisées et participants concernés.
- *Qualitative :*
  - Études de cas et retours d'expérience auprès des familles d'enfants en situation de handicap.
  - Évaluation de l'accessibilité perçue via des questionnaires auprès des usagers.

5. Équipement des établissements en matériel sensoriel et ergonomique

Mise en œuvre :

- Installer des dispositifs sensoriels (jeux d'éveil, espaces calmes, mobilier ergonomique) dans les écoles et centres périscolaires.
- Créer des zones dédiées à la détente et à la concentration, en s'appuyant sur les expériences pilotes menées dans le cadre du PEDT.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'établissements équipés et volume de matériel déployé.
  - Fréquence d'utilisation des espaces dédiés par les enfants.
- *Qualitative :*
  - Enquêtes auprès des enseignants et des enfants sur l'amélioration du confort et de la concentration.
  - Observation qualitative des comportements en classe et en espaces communs.

6. Dispositifs de tutorat solidaires entre élèves

Mise en œuvre :

- Lancer un programme de tutorat entre enfants, où des enfants plus avancés aident leurs camarades en difficulté, avec un suivi personnalisé par les enseignants.
- Organiser des sessions de révisions collaboratives dans le cadre des temps périscolaires.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre de binômes ou groupes de tutorat formés.
  - Nombre d'heures de tutorat réalisées par semaine.
- *Qualitative :*
  - Évaluation de l'évolution des performances scolaires à travers des bilans réguliers.
  - Retours qualitatifs via des questionnaires auprès des enfants et des enseignants sur l'efficacité du tutorat.

7. Espaces de travail partagés dans les équipements publics

Mise en œuvre :

- Aménager des espaces de coworking dans la médiathèque ou autres lieux publics, avec des zones dédiées au travail collaboratif et aux projets de groupe.
- Organiser des ateliers de travail collaboratif pour encourager la créativité et le travail en équipe, en lien avec les projets du PEDT.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'espaces aménagés et nombre de jeunes utilisateurs réguliers.
  - Fréquence et durée des séances de travail collaboratif organisées.
- *Qualitative :*
  - Sondages auprès des utilisateurs sur la qualité et l'adaptation des espaces.
  - Analyse de l'impact sur les projets collectifs et la réussite scolaire via des retours d'expérience.

8. Intégration des enseignements artistiques et culturels dans les parcours périscolaires

Mise en œuvre :

- Proposer des ateliers artistiques (théâtre, musique, arts plastiques) et culturels en collaboration avec les institutions locales, afin d'enrichir les activités périscolaires.
- Organiser des expositions et des spectacles mettant en valeur les productions des jeunes, en lien avec les thématiques du PEDT.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre d'ateliers et d'événements artistiques organisés par an.

- Taux de participation des enfants et des familles aux événements culturels.

- *Qualitative :*
  - Évaluations de la qualité artistique et de l'impact sur l'expression créative via des questionnaires.
  - Témoignages des participants sur le renforcement de leur confiance en soi et leur créativité.

9. Réseau de parrainage entre jeunes et entrepreneurs locaux

Mise en œuvre :

- Créer un programme de mentorat où des entrepreneurs de Juvisy-sur-Orge accompagnent des jeunes dans le développement de leurs projets professionnels.
- Organiser des rencontres régulières (conférences, ateliers, visites d'entreprises) pour favoriser l'échange d'expériences et l'inspiration entrepreneuriale.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre de mentorés et de mentors recrutés.
  - Nombre de sessions de parrainage et taux de participation aux rencontres.
- *Qualitative :*
  - Retours des jeunes sur l'utilité du mentorat et l'impact sur leur projet professionnel.
  - Étude de cas sur l'évolution des parcours professionnels des jeunes impliqués, complétée par des entretiens qualitatifs.

10. Formation dédiée aux encadrants pour l'accueil des enfants et jeunes porteurs de handicap

Mise en œuvre :

- Organiser des sessions de formation spécifiques pour les enseignants, professionnels des crèches, animateurs et acteurs associatifs sur les pratiques inclusives et les adaptations pédagogiques.
- Mettre en place un partenariat avec des spécialistes du handicap pour animer des ateliers pratiques et proposer des mises en situation.

Évaluation :

- *Quantitative :*
  - Nombre de formations réalisées et taux de participation des encadrants.
  - Nombre de professionnels certifiés après formation.
- *Qualitative :*
  - Évaluation de l'impact des formations sur les pratiques d'accueil via des questionnaires avant/après formation.
  - Retours d'expérience qualitatifs recueillis lors de réunions de suivi avec les participants et les familles concernées.

Ces actions, complémentaires aux projets éducatifs déjà déployés dans le cadre du PEDT à Juvisy-sur-Orge, visent à instaurer un environnement éducatif inclusif, stimulant et profondément ancré dans les besoins du territoire. En plaçant les enfants et les jeunes au cœur des politiques publiques, la ville affirme sa volonté de faire de l'éducation un levier d'émancipation individuelle et collective, accessible à toutes et tous.

L'ensemble des dispositifs proposés, qu'ils soient scolaires, périscolaires ou extrascolaires, s'inscrit dans une vision globale de l'éducation : une éducation qui relie, qui émancipe, qui engage.
Il s'agit de renforcer la cohérence entre les différents temps de l'enfant et du jeune, d'offrir à chacun et chacune des parcours riches et diversifiés, et de faire émerger une véritable culture éducative partagée à l'échelle locale.

Les modalités d'évaluation définies permettront de mesurer de manière fine l'impact de chaque action, à la fois par des indicateurs quantitatifs rigoureux et par des retours qualitatifs issus des enfants, des jeunes, des familles et des professionnels. Cette démarche d'observation continue permettra d'ajuster, d'affiner et d'optimiser les initiatives, dans une logique d'amélioration permanente et de co-construction.

Au-delà des indicateurs, c'est aussi la capacité du territoire à faire vivre une expérience éducative humaine, exigeante et bienveillante qui sera au cœur de la réussite de cet axe. L'attention portée à l'écoute des enfants et des jeunes, à la valorisation de leurs talents, à l'encouragement de leur curiosité, de leur esprit critique et de leur expression, contribuera à forger une génération engagée, confiante et ouverte sur le monde. Car l'éducation, à Juvisy-sur-Orge, n'est pas seulement une série de dispositifs : elle est une promesse de confiance, de justice et de sens, faite à chaque enfant et chaque jeune pour qu'il trouve sa place et devienne acteur de son avenir.

AXE 2

FAIRE ALLIANCE AVEC LES FAMILLES POUR SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE DEVENIR DES ACTEURS ECLAIRES ET ENGAGES DE LEUR TERRITOIRE

Face aux défis éducatifs contemporains, cette approche vise à offrir aux familles des outils concrets pour mieux remplir leur rôle éducatif tout en préparant les jeunes à devenir des acteurs éclairés et engagés de leur territoire. L'objectif est de créer un écosystème d'échanges et de ressources, qui combine soutien parental, initiatives intergénérationnelles et dispositifs favorisant l'engagement citoyen.

Objectifs opérationnels :

- Renforcer le soutien parental : Offrir aux familles des espaces d'échanges, de conseils et d'accompagnement personnalisés, en tenant compte de la diversité des besoins selon les âges et situations.
- Stimuler l'éducation citoyenne : Accompagner les jeunes dans la compréhension des institutions, la pratique du débat démocratique et la participation active aux décisions locales.
- Favoriser le dialogue intergénérationnel : Créer des passerelles entre parents, adolescents et autres acteurs (seniors, élus, professionnels) afin de partager savoirs et expériences.
- Garantir l'égalité des chances : Adapter les dispositifs pour soutenir les familles et les jeunes en situation de vulnérabilité, notamment par l'accès facilité aux aides éducatives et sociales.

Actions clés

1. Création d'espaces ressources et de guichets uniques

Mise en œuvre :

- Instaurer un point d'accueil centralisé (physique et numérique) offrant des conseils sur la gestion du numérique, le soutien scolaire, l'orientation et d'autres problématiques éducatives.
- Organiser des permanences animées par des experts (éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux).

Évaluation :

- Quantitative :
  - Mesurer le nombre de visites sur le site, le nombre de contacts ou de sessions en présentiel
  - Le taux de fréquentation mensuel.
- Qualitative :
  - Recueillir les retours d'expérience via des questionnaires et des entretiens ciblés pour évaluer l'utilité perçue et l'adéquation des services aux besoins des usagers.

2. Organisation d'ateliers thématiques intergénérationnels

Mise en œuvre :

- Proposer des ateliers « parents-enfants » centrés sur la communication et la gestion des émotions. Mise en place de médiation animale afin de développer la notion de coresponsabilité, d'engagement.
- Mettre en place des activités collaboratives (projets artistiques, cuisine, bricolage) impliquant des seniors, des parents et des jeunes pour encourager la transmission des savoirs.

Évaluation :

- Quantitative :
  - Le nombre d'ateliers réalisés,
  - Le taux de participation
  - La régularité des inscriptions.
- Qualitative :
  - Analyser les témoignages des participants

- Réaliser des enquêtes de satisfaction pour mesurer l'impact sur les relations familiales et intergénérationnelles.

3. Mise en place d'un réseau de soutien et d'accompagnement individualisé

Mise en œuvre :

- Créer un réseau de référents locaux travailleurs sociaux, médiateurs familiaux) pour proposer un accompagnement sur mesure aux familles en difficulté.
- Organiser des groupes de parole et des séances de soutien individuel, en lien avec des dispositifs d'aides éducatives et sociales.

Évaluation :

- Quantitative :
  - Suivre le nombre de familles accompagnées,
  - Le nombre de séances de soutien réalisées,
  - La fréquence d'utilisation des dispositifs.
- Qualitative :
  - Mener des entretiens d'évaluation pour mesurer l'amélioration du bien-être familial et la satisfaction des bénéficiaires quant à la pertinence de l'accompagnement.

4. Développement de dispositifs d'éducation citoyenne pour les jeunes

Mise en œuvre :

- Développer la philosophie dès le plus jeune âge avec le développement de « causerie » sur des intérêts du moment pour l'enfant.
- Instaurer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans la continuité du Conseil Municipal des Enfants, permettant aux adolescents de s'exprimer, de proposer des projets et de contribuer aux politiques locales.
- Organiser des simulations de conseils municipaux, des débats citoyens et des rencontres avec des élus afin de familiariser les jeunes aux processus démocratiques.
- Organiser des concours d'éloquence.
- Mettre en place un dispositif type « Passeport Engagement » valorisant et certifiant les actions bénévoles et associatives des jeunes.

Évaluation :

- Quantitative :
  - Recenser le nombre de jeunes participants,
  - Le nombre de projets portés par le CMJ,
  - Le nombre d'initiatives validées dans le Passeport Engagement.
- Qualitative :
  - Évaluer, par des enquêtes et des ateliers de restitution, le niveau d'engagement, la qualité des propositions et l'impact ressenti par les jeunes sur leur compréhension de la citoyenneté.

5. Création de tribunes et espaces d'échanges locaux

Mise en œuvre :

- Organiser régulièrement des forums de discussion réunissant jeunes, parents, élus et acteurs locaux pour débattre des enjeux de la commune.
- Développer des lieux d'accueil pour adolescents intégrant des espaces de coworking, de créativité et de détente, favorisant ainsi le lien social et l'expression des idées.

Évaluation :

- Quantitative :
  - Comptabiliser le nombre de rencontres,
  - Le nombre de tribunes organisées,
  - Le nombre de participants à ces événements.
- Qualitative :
  - Analyser les comptes rendus,
  - Recueillir les impressions des participants pour mesurer l'efficacité des échanges et l'appropriation des idées générées.

Cet axe reflète une conviction forte : l'éducation ne peut se penser sans les familles, ni sans les jeunes eux-mêmes.

Il s'inscrit dans une volonté profonde de refonder le lien entre la sphère familiale et la communauté éducative, pour faire émerger une alliance durable, bienveillante et respectueuse de la diversité des parcours de vie. Dans un monde en mutation, marqué par la complexité des rôles parentaux, la montée des incertitudes et l'aspiration croissante des jeunes à participer à la vie de leur territoire, Juvisy-sur-Orge entend jouer pleinement son rôle de ville accompagnante et inclusive.

En proposant des espaces de dialogue, d'écoute et de co-construction, la collectivité souhaite offrir aux familles des repères, des ressources et du soutien, sans jamais se substituer à leur rôle, mais en les outillant dans un esprit de partenariat. Cette démarche éducative, fondée sur la confiance, permet d'accompagner chacun selon ses besoins : soutien parental individualisé, lieux-ressources accessibles, ateliers partagés, forums intergénérationnels. Autant d'initiatives qui visent à renforcer les capacités d'agir des familles, à lutter contre l'isolement éducatif et à encourager l'échange entre générations.

Mais cet axe ne se limite pas à l'accompagnement des parents : il porte également une ambition forte d'éducation citoyenne. Il s'agit de permettre aux enfants et aux jeunes de se penser comme acteurs à part entière de la vie locale, capables de s'exprimer, de débattre, de proposer et de construire. Grâce aux conseils d'enfants et de jeunes, aux simulations de démocratie participative, aux passeports d'engagement ou aux actions culturelles partagées, les jeunes Juvisiens sont appelés à expérimenter concrètement la citoyenneté, dans ses dimensions démocratiques, sociales et solidaires.

Cet axe vise donc à créer un écosystème éducatif complet, propice à la fois au développement harmonieux des familles et à l'épanouissement civique et personnel des jeunes. Il constitue une réponse concrète et structurée aux défis éducatifs contemporains, en valorisant la richesse des liens humains et la complémentarité des rôles.

Les modalités d'évaluation prévues, associant indicateurs quantitatifs et approches qualitatives (entretiens, observations, témoignages), permettront de suivre avec rigueur

l'impact des dispositifs, mais aussi d'en comprendre les effets sur les dynamiques familiales et la participation des jeunes. Elles permettront surtout d'ajuster, de corriger, d'innover, dans un esprit d'amélioration continue et de proximité avec les réalités vécues.

Enfin, à travers cet axe, Juvisy-sur-Orge affirme une vision inclusive de son territoire : une ville qui fait place aux familles dans toute leur diversité, qui valorise les engagements des jeunes et qui reconnaît que l'éducation est une œuvre collective, partagée et exigeante, au service de la justice sociale et de l'émancipation de chacun.

AXE 3

SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX VIA LA BIODIVERSITÉ DE JUVISY-SUR-ORGE, NOTAMMENT GRÂCE À LA RÉOUVERTURE DE L'ORGE EN CENTRE-VILLE, AUX ESPACES NATURELS DU TERRITOIRE ET A L'ESSOR D'UNE MOBILITE APAISEE, COMBINANT TRAMWAY, CHEMINEMENTS CYCLABLES ET RENATURATION URBAINE

L'éducation à l'environnement est une priorité pour sensibiliser les générations futures aux enjeux climatiques et à la protection de la biodiversité. Juvisy-sur-Orge, avec son patrimoine naturel, se positionne comme un terrain d'apprentissage privilégié pour une éducation écologique immersive.

Objectifs opérationnels :

- Faire de l'Orge un laboratoire éducatif du développement durable, en multipliant les projets pédagogiques liés à l'eau, la faune et la flore locales.
- Intégrer l'éducation à l'environnement dans tous les parcours éducatifs, dès la petite enfance et jusqu'au lycée.
- Développer des projets participatifs de préservation de la biodiversité, impliquant écoles, associations et habitants.
- Poursuivre la création des espaces éducatifs verts et durables, en favorisant la végétalisation des cours d'école et la mise en place de jardins pédagogiques.
- Faire du parc de l'Observatoire un sanctuaire éducatif sur les questions environnementales, la faune et la flore en perspective du changement climatique

Actions clés :

⇒ **Faire de l'Orge un laboratoire éducatif du développement durable**

Exemples de mise en œuvre :

- **Classes dehors et sorties éducatives sur les berges de l'Orge** : Organisation d'excursions régulières pour des classes, incluant des ateliers d'observation de la faune et de la flore locales, et des expériences sur la qualité de l'eau.
- **Exploitation pédagogique de la résurgence de l'Orge** (via sorties nature, projets de sciences participatives et actions de préservation) : Mise en place de projets de sciences participatives où enfants et enseignants collaborent avec des associations locales pour surveiller la biodiversité le long de l'Orge.

Critères d'évaluation :

- **Quantitatifs :**
  - Nombre de sorties et d'ateliers organisés par an.
  - Nombre de projets scientifiques initiés et partenaires impliqués.
- **Qualitatifs :**
  - Niveau de satisfaction et de mobilisation des enfants et enseignants (via questionnaires ou entretiens).
  - Qualité des projets réalisés (pertinence des observations, innovation des approches pédagogiques).

⇒ **Intégrer l'éducation à l'environnement dans tous les parcours éducatifs**

Exemples de mise en œuvre :

- **Ateliers de sensibilisation sur l'éco-citoyenneté, la gestion des déchets et l'économie circulaire :** Élaboration de modules pédagogiques en environnement destinés aux différents niveaux scolaires, dès la maternelle jusqu'au lycée.
- **Création d'un réseau d'écoles écoresponsables** intégrant des pratiques de gestion durable et d'écogestes quotidiens : Organisation de séances de formation pour les enseignants afin d'intégrer des pratiques écoresponsables dans le quotidien scolaire.
- **Intégration d'espaces d'apprentissage en plein air** (cours végétalisées, mobiliers pédagogiques en extérieur) : Aménagement de zones pédagogiques extérieures dans chaque établissement (jardins sensoriels, espaces de jeux en milieu naturel).

Critères d'évaluation :

- Quantitatifs :
  - Pourcentage d'établissements intégrant ces modules et espaces extérieurs.
  - Nombre d'heures de formation dispensées aux enseignants.
- Qualitatifs :
  - Évaluation de l'impact pédagogique sur la compréhension des enjeux environnementaux par les enfants.
  - Retour des parents et enseignants sur l'amélioration du cadre éducatif.

⇒ **Développer des projets participatifs de préservation de la biodiversité**

Exemples de mise en œuvre :

- **Création d'un club nature** réunissant enfants, parents, associations et habitants : Mise en place d'un club nature qui organise des sorties d'observation, des ateliers de jardinage écologique et des rencontres avec des spécialistes de la biodiversité.
- **Lancement de projets scientifiques collaboratifs** avec des chercheurs locaux : Collaboration avec des laboratoires et universités locales pour impliquer les enfants dans des études sur la biodiversité urbaine.
- **Organisation de l'événement annuel « Juvisy en vert »** (ateliers pédagogiques, expositions, conférences) Réalisation d'un festival annuel rassemblant la communauté locale pour discuter et agir sur la préservation de la biodiversité.

Critères d'évaluation :

- Quantitatifs :
  - Nombre de participants aux clubs et aux événements.
  - Nombre de projets collaboratifs lancés et partenariats établis.
- Qualitatifs :
  - Mesure de l'engagement citoyen et du sentiment de responsabilité environnementale via des enquêtes de satisfaction.
  - Qualité des échanges et retombées médiatiques/communautaires de l'événement.

⇒ **Créer des espaces éducatifs verts et durables**

Exemples de mise en œuvre :

- **Favoriser la végétalisation des cours d'école et la mise en place de jardins pédagogiques** Aménagement de jardins scolaires où les enfants participent à la plantation, à l'entretien et à la récolte, intégrant des modules d'apprentissage sur l'agriculture urbaine.
- **Encourager l'autonomie énergétique des établissements scolaires** (ex. installation de panneaux solaires, systèmes de récupération d'eau) : Installation de solutions écologiques dans les écoles, comme des panneaux photovoltaïques et des récupérateurs d'eau de pluie, accompagnées de séances d'information sur l'économie d'énergie.
- **Développer des cantines scolaires durables** (utilisation de produits locaux et bio, gestion des déchets) : Révision des menus des cantines pour privilégier des produits de saison, bio et locaux, et mise en place de systèmes de tri et de compostage des déchets.

Critères d'évaluation :

- Quantitatifs :
  - Nombre d'établissements ayant mis en place un jardin pédagogique ou des équipements écologiques.
  - Réduction mesurée des consommations énergétiques et des volumes de déchets produits.

- **Qualitatifs :**
  - Satisfaction des enfants et du personnel sur l'amélioration de l'environnement de l'école.
  - Impact pédagogique évalué par la prise de conscience et l'engagement des élèves envers les pratiques durables.

⇒ **Faire du parc de l'Observatoire un sanctuaire éducatif sur l'environnement**

Exemples de mise en œuvre :

- **Développement d'un plan de signalétique éducative interactive** (QR codes sur les monuments, panneaux pédagogiques sur la biodiversité urbaine). Installation de panneaux explicatifs et de dispositifs interactifs (ex. QR codes) permettant aux visiteurs et aux enfants d'accéder à des contenus multimédias sur la faune, la flore et l'impact du changement climatique dans le parc.
- **Exploitation pédagogique du parc** via des temps de classes dehors et sorties éducatives. Organisation de parcours éducatifs thématiques dans le parc, avec des guides ou des animateurs spécialisés qui animent des séances de découverte de l'écosystème local.

Critères d'évaluation :

- **Quantitatifs :**
  - Nombre de dispositifs de signalétique installés et taux d'utilisation (ex. nombre de scans des QR codes).
  - Nombre de sorties et d'ateliers organisés dans le parc.
- **Qualitatifs :**
  - Retour qualitatif des visiteurs et des participants sur l'expérience éducative.
  - Évaluation de l'impact des dispositifs sur la sensibilisation aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité.

À l'heure où les bouleversements climatiques et la dégradation du vivant ne relèvent plus de l'abstraction mais s'imposent dans la vie quotidienne de nos concitoyens, il devient impératif que les politiques éducatives locales prennent toute leur part dans la construction d'une conscience écologique collective.

L'Axe 3 du PEDT de Juvisy-sur-Orge s'inscrit dans cette exigence contemporaine : il affirme la volonté de la ville de faire de l'éducation à l'environnement un pilier structurant du parcours de vie des enfants et des jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte.

Mais ici, il ne s'agit pas de juxtaposer quelques actions isolées. Il s'agit de penser le territoire comme une ressource éducative en soi, un écosystème d'apprentissage qui relie l'intime à l'universel.

La réouverture de l'Orge en centre-ville, les parcours naturalisés, les aménagements cyclables, l'arrivée du tramway dans un environnement arboré : autant de mutations urbaines que la ville transforme en leviers pédagogiques. Ce sont des occasions de comprendre les interdépendances entre nature, mobilités, aménagement et qualité de vie. Ce sont aussi des opportunités de faire expérimenter aux enfants et aux jeunes une écologie vécue, locale, concrète, sensible, bien loin des discours normatifs et des gestes symboliques.

Cette vision de l'éducation à l'environnement dépasse le simple apprentissage de bonnes pratiques. Elle vise à forger des citoyens ancrés, capables de lire leur territoire, de comprendre ses dynamiques écologiques et urbaines, et d'y agir avec lucidité et engagement. En cela, elle participe pleinement à la formation d'un pouvoir d'agir éducatif : un savoir-faire, un savoir-comprendre et surtout un savoir-contribuer.

Les dispositifs déployés dans cet axe, classes dehors, jardins pédagogiques, clubs nature, écoles écoresponsables, sanctuarisation du parc de l'Observatoire, seront accompagnés d'une évaluation, fondée sur des indicateurs de mobilisation, de transformation et d'impact.

Mais au-delà des chiffres, c'est la capacité du territoire à tisser une culture de l'écologie partagée qui constituera le véritable marqueur de réussite. Une culture où la biodiversité ne serait plus perçue comme un décor, mais comme un patrimoine commun à préserver et à transmettre.

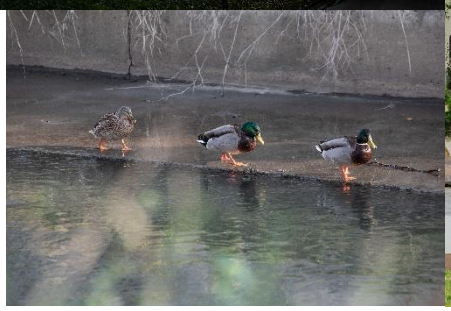

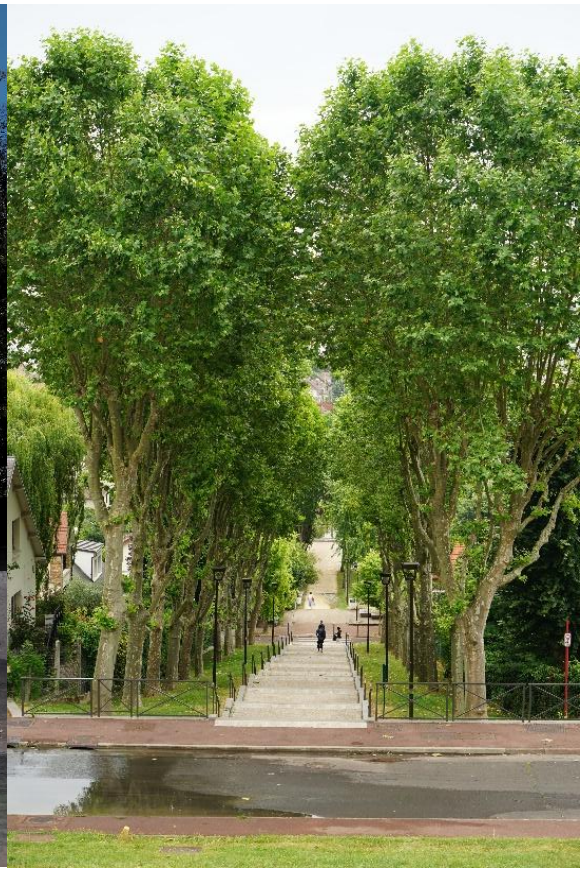

Cet axe affirme enfin une ambition politique et éducative : celle de reconnaître l'enfant et le jeune non seulement comme un bénéficiaire des politiques publiques, mais comme un co-acteur éclairé de la transition écologique locale. En donnant à voir, à comprendre et à agir, il participe à former une génération capable d'habiter autrement le monde – avec attention, avec responsabilité, et avec espérance.

Le Projet Éducatif Territorial 2026-2030 de Juvisy-sur-Orge est bien plus qu'un document de cadrage institutionnel. Il constitue **une boussole stratégique** pour l'action éducative locale, un **texte d'engagement collectif** au service de l'épanouissement des enfants et des jeunes, et une affirmation forte de ce que la ville souhaite être : **un territoire d'éducation, d'émancipation et de confiance.**

Construit à partir d'un diagnostic territorial rigoureux, croisant données sociales, remontées de terrain et expressions de la jeunesse, ce PEDT s'inscrit dans une logique d'intelligence collective. Il rassemble les acteurs éducatifs autour de trois axes structurants, porteurs de sens et profondément ancrés dans les réalités juvisiennes :

- **Créer un environnement inclusif** propice à l'apprentissage, à l'émancipation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes, en agissant sur la qualité des temps éducatifs, la cohérence des parcours, l'ouverture culturelle, scientifique et sportive, et l'accompagnement renforcé des enfants en situation de vulnérabilité.
- **Faire alliance avec les familles pour soutenir la fonction parentale et permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des acteurs éclairés et engagés** de leur territoire, en valorisant les compétences éducatives des parents, en créant des espaces de dialogue intergénérationnel, et en renforçant l'éducation à la citoyenneté.
- **Sensibiliser aux enjeux environnementaux** via la biodiversité de Juvisy-sur-Orge, notamment grâce à la réouverture de l'Orge en centre-ville, aux espaces naturels du territoire et à l'essor d'une mobilité apaisée, en transformant la ville en support éducatif vivant et en cultivant chez les jeunes une conscience écologique active, sensible et responsable.

Ce projet affirme que l'éducation ne se limite pas à l'école : elle se vit partout, tout le temps, dans les espaces publics, dans les familles, dans les temps de loisirs, au contact de la nature ou dans l'engagement citoyen. Il invite à sortir d'une vision cloisonnée pour penser l'éducation comme une responsabilité partagée, un projet de société qui mobilise tous les acteurs locaux et donne à chacun une place active.

La mise en œuvre du PEDT reposera sur une gouvernance ouverte, une dynamique de coopération et une culture de l'évaluation, mêlant indicateurs d'impact, retours qualitatifs et ajustements continus.

Mais davantage que des outils, c'est une vision politique et éducative ambitieuse qui s'exprime ici : celle d'une ville qui considère ses enfants et ses jeunes non comme des bénéficiaires passifs, mais comme des citoyens en construction, des porteurs de transformation, des auteurs de leur avenir.

Par ce projet, Juvisy-sur-Orge affirme que l'éducation est le levier premier de la justice sociale, de la transition écologique et du vivre-ensemble.
Elle choisit d'investir dans ce qui construit durablement un territoire : la confiance, le savoir, l'engagement et la relation humaine.

« C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. » **Hannah ARRENDT**, *La crise de la culture*

III. Le Plan Mercredi

Le mercredi est un temps périscolaire.
Il s'agit d'un jour permettant à l'enfant **une coupure dans les apprentissages scolaires**. Au sein des accueils de loisirs, ce temps du mercredi peut permettre à l'enfant de participer à une programmation d'animations riches et variées.
Ainsi l'enfant peut découvrir des **activités manuelles et sportives**, participer à des **projets d'engagement citoyen**, profiter de **sorties culturelles ou artistiques** tout en prenant **part à la vie en collectivité de l'accueil de loisirs**.

La journée de l'enfant sur un temps du mercredi se décompose de la façon suivante :

- ⇒ **7h30 à 9h :** Accueil du matin permettant l'arrivée échelonnée des enfants. Temps autonome pour l'enfant.
- ⇒ **9h à 9h30 :** Regroupement permettant l'appel nominatif des enfants, passage aux toilettes, présentation de la matinée et départ pour les activités
- ⇒ **9h30 à 11h30 :** Activités encadrées et/ou autonomes
- ⇒ **11h30 à 12h :** Fin des activités de la matinée. Temps permettant le rangement et le bilan de la matinée. Arrivée des enfants inscrits en demi-journée après-midi, passage aux toilettes
- ⇒ **12 à 13h :** Temps du repas
- ⇒ **13h à 13h30 :** Temps autonome, passage aux toilettes
- ⇒ **13h30 à 14h :** Temps calme, départ des enfants inscrits en demi-journée matin, départ pour la sieste pour les enfants qui le souhaitent* et présentation des activités de l'après-midi
- ⇒ **14h à 15h30 :** Activités encadrées et/ou autonomes
- ⇒ **15h30 à 16h :** Fin des activités de l'après-midi et de la sieste. Temps permettant le rangement et le bilan de l'après-midi, passage aux toilettes
- ⇒ **16h à 16h30 :** Temps du goûter
- ⇒ **16h30 à 19h :** Accueil du soir permettant le départ échelonné des enfants. Temps autonome pour l'enfant.

pour les moins de 6 ans

Cette journée, regroupant différents moments distincts, permet de **répondre aux besoins physiologiques** de l'enfant et de **ritualiser** cette dernière afin de **favoriser un climat structurant et serein** pour l'enfant.

- L'aptitude à rester attentif chez l'enfant, favorisant donc l'apprentissage est maximale en matinée et en milieu d'après-midi, temps correspondants aux activités encadrées.
- En revanche, une baisse de vigilance peut survenir en début d'après-midi, temps privilégié pour le calme et le repos.
- Les temps autonomes permettent, quant à eux, de ne pas surcharger l'enfant d'activités. L'enfant est ainsi libre de lire, jouer seul ou à plusieurs, imaginer, créer…
  Pour répondre à ces temps autonomes qui sont tout de même structurés, nous mettons en place le concept pédagogique des **zones animées**. Il s'agit d'aménager l'accueil de loisirs selon des zones bien définies (lecture, jeux de société, jeux d'imitations et de construction, jeux sportifs, jardinage, jeux et découvertes scientifiques) rendant l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettant le libre choix de son activité.

Les actions proposées pendant les temps du mercredi s'inscrivent dans les trois axes définis du PEDT.

AXE 1 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF PROPICE À L'APPRENTISSAGE, À L'ÉMANCIPATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

Actions mises en œuvre :

⇒ Développer les partenariats avec les structures culturelles et sportives de la Ville
⇒ Favoriser les rencontres inter-centres
⇒ Proposer des journées/projets/semaines thématiques (exemple : semaine nationale de la Petite Enfance, prix Unicef, Uniday, semaine des Droits de l'enfant)
⇒ Organiser des sorties culturelles, ludiques et interactives
⇒ Favoriser le choix de l'enfant à travers les ateliers proposés

Le libre choix de l'enfant dans ses activités permet de le rendre acteur de sa journée et de respecter son rythme selon ses besoins.

Les actions développées dans le cadre de partenariats avec les structures culturelles et sportives de la ville permettent de **démocratiser l'accès à la culture** et de permettre aux enfants de **profiter de la pratique d'activités sportives**.
Les journées/projets/semaines thématiques permettent la mise en place d'actions favorisant la **découverte** d'activités créatives, sportives, d'expression ou encore de rencontres entre les enfants des différents accueils de la ville.

La ville de Juvisy bénéficie de nombreuses structures culturelles et sportives. Des partenariats ont ainsi lieu toute l'année avec **l'Espace d'art contemporain Camille Lambert**. Les enfants visitent les expositions d'artistes et participent également à des ateliers en lien avec les expositions. L'Espace d'art se joint également à nous lors d'actions thématiques. Pour la semaine des Droits de l'Enfant ou pour la semaine nationale de la Petite Enfance, des actions sont proposées également à destination des enfants fréquentant les accueils de loisirs. Nous sollicitons également les intervenant de l'Espace d'art pour nos projets spécifiques à l'année. L'Espace d'art organise également des journées de visite pour les familles et propose également des cours-ateliers pour les enfants à partir de 4 ans en dehors de l'école.
Le conservatoire dédie des créneaux spécifiques aux enfants des accueils de loisirs présents le mercredi. Ces créneaux sont dédiés à des mini-concerts de la part des enfants inscrits au conservatoire qui viennent présenter leur instrument et leur partition aux enfants des accueils de loisirs. Cette présentation par les pairs qui se retrouvent habituellement à l'école favorisent l'envie chez certains de s'inscrire au conservatoire et d'apprendre à jouer d'un instrument. Elle permet de démocratiser l'accès à la culture musicale.
Des créneaux sont aussi réservés avec un professeur de danse du conservatoire pour initier les enfants au mouvement dansé.

La médiathèque de la ville propose des ateliers à destination des enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Découverte d'albums de jeunesse, intervention sur les accueils périscolaires pour des ateliers spécifiques en lien avec le projet de l'année, racontines, prêts de livres et d'autres demandes personnalisées peuvent s'effectuer selon les besoins de l'accueil.

La médiathèque invite les enfants inscrits sur le temps du mercredi pour des créneaux de lecture organisés par les lycéens dans le cadre de leur projet annuel. Des rencontres avec des auteurs ont également pu se faire à travers ces projets.

L'Observatoire Camille Flammarion propose des visites et ateliers interactifs auprès des enfants. Des évènements sont également proposés dans le parc de l'Observatoire impliquant les enfants inscrits sur ces temps. Pour l'évènement annuel « Les Citrouilles de Camille », par exemple, les enfants inscrits sur les temps périscolaires ont pour mission de créer les plâtres à peindre pour cet évènement festif auxquelles toutes les familles de la ville peuvent participer.

L'Espace Jean Lurçat permet de proposer des spectacles et concerts aux enfants. Dans le cadre d'un partenariat, des offres sont réservées exclusivement aux accueils périscolaires et extrascolaires permettant aux enfants d'assister, pour certains pour la première fois, à un concert ou une représentation dans une salle de spectacles.
Tous ces partenariats enrichissent nos projets à l'appui de professionnels spécialisés dans leurs domaines. Ils permettent aux enfants de découvrir ces structures culturelles, de développer leur curiosité et d'élargir leurs connaissances. Ces actions, proposées de manière ludique et interactive, permettent de démocratiser l'accès à la culture. Ces partenariats s'inscrivent dans le parcours d'Education Artistique et Culturelle proposé par l'Education Nationale.
Se constituer une culture personnelle riche, développer la pratique artistique, découvrir des artistes et des œuvres ou encore fréquenter des lieux culturels sont les objectifs que fixe le parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Des partenariats avec des associations sportives de la ville se mettent en place sur le temps du mercredi et des vacances scolaires. Basket, boxe, natation ou encore capoeira viennent alimenter les programmes d'animation.
Pour certains enfants qui ne pratiquent pas d'activités sportives en dehors de l'école, ce sont des temps privilégiés pour découvrir et pratiquer ces sports. D'autres participent aux stages multisports organisés par la ville lors des vacances scolaires et retrouvent ainsi certaines associations sportives.
Ces partenariats ont pour but de **promouvoir la pratique sportive en dehors de l'école**.
Des rencontres inter-centres ont également lieu durant l'année. 4 accueils de loisirs sont ouverts sur le temps du mercredi et des vacances scolaires. Des spectacles, des jeux, des tournois sportifs sont ainsi organisés permettant la rencontre des enfants des différents accueils. Certains enfants peuvent en effet se retrouver dans la même école en élémentaire ou dans le même collège. Il nous parait donc important de favoriser ces rencontres, de rassembler les enfants sur des mêmes actions pour ainsi nouer des relations entre eux.
Plusieurs projets thématiques sont développés sur le temps du mercredi s'inscrivant dans une cohérence éducative en lien avec les différents temps de l'enfant.

En novembre, une semaine dédiée aux **droits de l'enfant** est organisée par la ville et les différents partenaires locaux.
Des actions ludiques et interactives sur ce sujet sont organisées à destination des enfants et des familles. Spectacles, débats, jeux collectifs, lectures ou encore expositions sont ainsi proposés. Cette semaine sensibilise les enfants et les familles aux droits des enfants et valorise les actions menées en faveur des droits de l'enfant. Les associations et structures culturelles sont associées à cet évènement afin de proposer une programmation riche et variée pour tous les âges.

A partir du mois de janvier, **le prix Unicef** est mis en place sur les accueils. Le prix Unicef est un prix de littérature jeunesse ayant pour objectif de voter pour son livre favori parmi une sélection de livres abordant la question des droits de l'enfant et les valeurs véhiculées par l'Unicef. Des ressources pédagogiques sont disponibles pour accompagner les équipes à l'exploitation des livres avec les enfants.
Ce prix s'inscrit également dans **la lutte contre l'illettrisme**. A travers ce prix, les enfants découvrent des livres et développent le goût pour la lecture en abordant les histoires de manière ludique. Ces actions viennent donc en complémentarité du programme d'apprentissage de la lecture à l'école.

Au mois de mars, **la semaine nationale de la Petite Enfance** initiée par la ville permet de réunir autour de l'enfant de moins de 6 ans, familles, professionnels et partenaires locaux.
Durant cette semaine, les équipes d'animation proposent des actions ciblées pour cette tranche d'âge. Le lien avec le secteur de la petite enfance et les crèches s'établit pour proposer une programmation variée aux enfants et aux familles.

En mai, **la journée Uniday dédiée à la célébration des droits de l'enfant** s'effectue en général le dernier mercredi du mois de mai.
Des ateliers créatifs, des jeux d'expression et collectifs et des temps de sensibilisation sont proposés sur cette journée autour d'une thématique bien précise comme les émotions, le climat, la discrimination ou encore les loisirs et les sports. Les thématiques abordées sur cette journée viennent renforcer des sujets d'actualité, des enjeux sociétaux et environnementaux.

AXE 2 : FAIRE ALLIANCE AVEC LES FAMILLES POUR SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE DEVENIR DES ACTEURS ECLAIRES ET ENGAGES DE LEUR TERRITOIRE

Actions mises en place :

- ⇒ Participation des enfants à des projets d'engagement citoyen
- ⇒ Mise en place d'ateliers enfants-parents
- ⇒ Favoriser la participation des familles dans le cadre d'ateliers spécifiques (jardinage, couture, bricolage…)
- ⇒ Présentation des actions/projets lors des rencontres périscolaires

La participation des familles au sein de projets ou actions mises en place au sein de l'accueil de loisirs permet de **créer du lien avec les différents acteurs** gravitant autour de l'enfant.
Ces moments privilégiés sont l'occasion de partager et de présenter ce que les enfants expérimentent au sein de l'accueil. Ainsi une continuité éducative s'effectue et rendent les acteurs concernés par tous les temps que fréquente l'enfant.

Lors de la semaine nationale de la Petite Enfance ou lors des fêtes de fin d'année, **des ateliers parents-enfants** sont proposés au sein des accueils.
Sous la supervision des équipes d'animation, le parent est libre de se rendre à l'atelier de son choix avec son enfant.
Ces ateliers permettent un moment privilégié entre l'enfant et son parent en dehors de la vie quotidienne et de les valoriser l'un l'autre à travers une activité. Les équipes d'animation peuvent également échanger de manière privilégiée avec le parent durant ces moments conviviaux.

La participation des familles dans le cadre **d'ateliers spécifiques** valorise également les compétences de parents. Le parent est pleinement impliqué dans la vie de l'accueil de son enfant. Ainsi, lors d'un atelier **jardinage**, des parents volontaires et ayant une appétence dans ce domaine font profiter les enfants de leur savoir-faire.
Tous ces moments permettent de renforcer les liens entre les différents acteurs.

La mise en place de **projets d'engagement citoyen** permet à l'enfant d'être sensibilisé aux notions d'empathie et de solidarité.
Ainsi, il entre dans une démarche citoyenne et comprend qu'avec peu de moyens, il peut venir en aide aux autres.
Sur les temps du mercredi, les enfants du CE2 au CM2 peuvent participer à un projet d'engagement citoyen afin de sensibiliser les enfants aux notions d'empathie et de philanthropie. Il s'agit de suivre un parcours de sensibilisation sur ce que veulent dire ces notions, de les expérimenter à travers des échanges, des jeux collectifs et des lectures de contes. Puis, dans un deuxième temps, le parcours action suit cette sensibilisation pour que les enfants puissent choisir une cause et proposer leur aide à une association locale, dans la mesure du possible, en lien avec la cause retenue. Ainsi, des collectes de vêtements ont déjà eu lieu à Juvisy pour venir en aide à une association dédiée aux personnes en précarité ou isolée. Les enfants doivent imaginer, créer leur action afin de pouvoir récolter les besoins pour l'association. Les enfants ont également une rencontre prévue avec l'association retenue.
Ce projet permet de développer les notions d'empathie et de susciter l'engagement citoyen chez l'enfant. L'empathie fait d'ailleurs partie des compétences psychosociales à développer chez l'enfant. Les compétences psychosociales permettent d'améliorer les relations à soi, aux autres mais aussi aux apprentissages. Ce projet agit donc en complémentarité de l'école. Développer l'empathie chez l'enfant permet d'améliorer la relation entre les élèves et le respect de l'autre afin de garantir un climat scolaire serein.

Des **rencontres périscolaires** ont lieu suivant le rythme des conseils d'école à raison de trois par an.
Ces rencontres ont lieu en présence des élus de la ville, des membres du service éducation de la ville, de l'organisme en charge de la gestion des accueils périscolaires et de loisirs ainsi que des représentants de parents d'élèves. Les directeurs et directrices d'école peuvent également être présents lors de ces rencontres. Les responsables périscolaires présentent ainsi les projets annuels ainsi que le fonctionnement de l'accueil. Ce sont des moments privilégiés pour répondre aux questions et créer du lien avec la collectivité, le temps scolaire et périscolaire et les familles.

AXE 3 : SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX VIA LA BIODIVERSITÉ DE JUVISY-SUR-ORGE, NOTAMMENT GRÂCE À LA RÉOUVERTURE DE L'ORGE EN CENTRE-VILLE, AUX ESPACES NATURELS DU TERRITOIRE ET A L'ESSOR D'UNE MOBILITE APAISEE, COMBINANT TRAMWAY, CHEMINEMENTS CYCLABLES ET RENATURATION URBAINE

Actions mises en œuvre :

- Développer des actions en lien avec la campagne nationale Agir pour sa santé (éduquer au goût, lien avec la restauration scolaire sur la composition d'un repas, ateliers sur les questions de santé…)
- Proposer des actions sportives

- Favoriser l'engagement des enfants au ramassage des déchets lors d'actions « CleanWalk »
- Développer des actions en lien avec la campagne nationale du Développement Durable
- Utiliser du matériel recyclé lors d'activités
- Proposer des interventions de professionnels pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux

Les campagnes nationales permettent d'expérimenter des actions en lien avec la thématique proposée et d'ouvrir le débat.
La campagne nationale **Agir pour sa santé** en octobre permet aux enfants de se questionner sur ce qui est bon ou non pour leur développement en lien notamment avec l'alimentation, le bien-être physique et mental ou encore la connaissance de leur corps.

La campagne nationale axée sur le **développement durable** en mai permet la mise en place d'actions fortes.
Il s'agit de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux à travers des ateliers ludiques et interactifs. Le ramassage des déchets (CleanWalk) permet par exemple de sensibiliser les enfants au ramassage des déchets en commençant par leur territoire au sein des accueils, des parcs de proximités, des rues mais aussi lors des déplacements en sorties extérieures.

Pendant ces campagnes, **des ateliers spécifiques** en lien avec la thématique sont donc proposées. Elles permettent par exemple du lien avec la restauration scolaire sur la santé et l'alimentation. Des ateliers autour de la composition d'un repas sont ainsi proposés.
Ces campagnes permettent également de **créer du lien avec l'école**. Lors d'ateliers sur le développement durable, un projet d'aménagement de cour est prévu avec les enfants afin de créer des espaces avec des matériaux recyclés (jardinières, boîte à livres). Ces aménagements pourront profiter au scolaire comme au périscolaire.

Des **interventions de professionnels spécialisés** viennent alimenter la programmation. L'association Juvisy Comestible de la ville permet ainsi de développer **l'agriculture urbaine** en créant notamment des espaces de potagers partagés.
Au sein des accueils, des espaces sont ainsi définis pour permettre ces actions. Ces espaces profitent également au scolaire comme au périscolaire assurant ainsi l'entretien de ces espaces.

IV. Les acteurs de l'alliance éducative du territoire

La ville de Juvisy-sur-Orge s'appuie sur une mobilisation collective et cohérente de l'ensemble des acteurs engagés auprès des enfants et des jeunes. Cette dynamique partenariale est essentielle pour garantir un parcours éducatif de qualité, cohérent et adapté aux besoins des familles.

Ainsi, le PEDT réunit :

Les partenaires institutionnels :

- La Préfecture,
- L'Education Nationale
- Le SDJES
- La CAF de l'Essonne
- Le Délégataire de Service Public pour le temps péri et extrascolaire.

Les partenaires internes :

- La direction générale,
- Le service des sports, de la jeunesse et de la vie locale,
- Le pôle Projets éducatifs,
- Le service des Affaires scolaires,
- Le service Entretien – ATSEM,
- Le service Restauration,
- Le service Petite Enfance,
- Le service Communication,
- Les services Techniques.

Les structures culturelles du Territoire :

- Le Conservatoire,
- Les Bords de Scène,
- La Médiathèque,
- L'école d'arts,

Les représentants de Parents d'Elèves

- 11 listes représentées

Le tissu associatif local, sportif, culturel et social :

- Juvisy Comestible,
- GR,
- Nageurs de Juvisy,
- Lire et Faire Lire,
- Lire c'est partir,
- Juv'English,
- La Tour de Juvisy,
- Association Football,
- Emergence,
- Handball,
- Alerte Basket,
- Metiss'art

V. La Gouvernance

La gouvernance du PEDT repose sur une organisation structurée en **plusieurs instances complémentaires.**
Elle comprend tout d'abord un comité de pilotage (COPIL), chargé de la vision stratégique et de la validation des grandes orientations du projet. Il est appuyé par un comité technique (COTECH), appelé Comité de Co-éducation, qui réunit l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire afin de favoriser le dialogue et la coordination entre les partenaires.
Un comité de suivi et d'évaluation spécifique au PEDT vient compléter ce dispositif en assurant un travail d'analyse, de régulation et d'ajustement tout au long de la mise en œuvre du projet.

- Un Comité de Pilotage

- Un Comité de Co-éducation

- Un Comité de suivi et d'évaluation du PEDT

À ces trois instances dédiées s'ajoutent des instances préexistantes, non spécifiquement créées pour le PEDT mais qui jouent un rôle essentiel dans la transversalité et l'enrichissement des réflexions : le conseil périscolaire, le comité technique réunissant la ville, les élus et le délégataire de service public en charge des temps périscolaires et extrascolaires, les déjeuners réguliers avec les directions d'école et l'inspection nationale, ainsi que les points de suivi individualisés avec chaque direction d'école tout au long de l'année :

- Un Conseil Périscolaire

- Un Comité Technique DSP / Ville / Elus

- Un Déjeuner des Directions d'école et l'Inspection Education Nationale
- Points de suivi avec chaque direction d'école

Ces espaces de concertation et d'échanges renforcent la cohérence du projet éducatif territorial en ancrant son pilotage dans une dynamique collective et partenariale

COPIL

=> Se réunit 2 fois par an

=> Instance de gouvernance et de suivi qui réunit les différents acteurs engagés dans la mise en œuvre du projet visant à garantir la cohérence, l'efficacité et l'évaluation des actions mises en place dans le cadre du PEDT

Il rassemble les acteurs de cette alliance éducative:

- Madame Le Maire ,
- les élus,
- la Direction générale
- le SDJES
- l'Education nationale
- la CAF de l'Essonne
- la coordination du PEDT
- le service Actions éducatives

CO-Coéducation

=> Se réunit 1 fois par an

=>Favorise les liens entre les différents partenaires, tout en assurant la restitution de l'évaluation et le suivi des actions réalisées; moment dédié aux échanges, aux ajustements et aux nouvelles propositions.

=> Rassemble tous les acteurs éducatifs

COMITE Suivi et évaluation

=> Se réunit 2 fois par an

=> Dédié au suivi et à l'évaluation du PEDT.

=> Rassemble les représentants des parents d'élèves, la Ville, un représentant de l'Éducation nationale, un représentant de la DSP périscolaire ainsi que des représentants des associations.

Déjeuner des directions EN/IEN

=> Se tient 2 ou 3 fois par an.

=>Rassemble toutes les directions d'écoles primaires de la commune, publiques et privées à l'initiative de Mme le Maire.

=> Instaure un cadre d'échange souple et efficace pour améliorer le fonctionnement des écoles primaires .

LES CONSEILS PERISCOLAIRES

=> Se réunit 3 fois par an.

=> Crée un espace de concertation qui améliore la qualité de l'accueil périscolaire et renforce le lien entre la vie scolaire et familiale. Il constitue ainsi un levier essentiel pour favoriser l'épanouissement des enfants et l'implication active des parents dans le parcours éducatif

=> Réunit l'ensemble des acteurs concernés par l'accueil périscolaire, dont les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les animateurs et les services municipaux.

COTECH DSP Péri et Extra/Ville/Elus

=> Se réunit 3 fois par an

=> Point d'étape sur les projets liés aux temps périscolaires et extrascolaires.

=> Rassemble les responsables de la DSP du temps périscolaire et extrascolaire, les élus en charge de la Famille et de l'Enfance et des projets éducatifs et de loisirs ainsi que l'administration

PEDT 2026 - 2030
Une alliance éducative

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Janvier, Février, Mars	Avril, Mai, Juin	Juillet, Août, Septembre	Octobre, Novembre, Décembre

Janvier – Février – Mars
- COTECH DSP/Administration/Elus
- Conseil périscolaire
- Comité Suivi/Evaluation PEDT

Avril – Mai – Juin
- COPIL
- Déjeuner directions EN/IEN
- COTECH DSP/Administration/Elus
- Conseil périscolaire
- Comité Suivi/Evaluation PEDT

Septembre – Octobre – Novembre – Décembre
- CO-coéducation
- COPIL
- COTECH DSP/Administration/Elus
- Déjeuner directions EN/IEN
- Conseil périscolaire

LE COMITE DE PILOTAGE

La mise en place du Comité de Pilotage de notre Projet Éducatif De Territoire est essentielle pour assurer la cohérence, l'efficacité et l'évaluation des actions menées dans le cadre de ce projet. Il permet d'impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire dans une gouvernance partagée.

Cette instance :

1. Garantit une gouvernance partagée et un suivi structuré

- ⇒ Associe tous les acteurs éducatifs (la Ville de Juvisy-sur-Orge, l'Éducation nationale, les associations, les parents, la CAF, etc.) pour une mise en œuvre concertée.
- ⇒ Assure une cohérence entre les différentes politiques locales en matière d'éducation et de temps périscolaire.

2. Facilite la coordination entre les partenaires

- ⇒ Renforce le dialogue et la coopération entre les écoles, les services municipaux, les associations et l'État.
- ⇒ Assure une meilleure articulation entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

3. Suit et évalue l'efficacité du PEDT

- ⇒ Définit des indicateurs d'évaluation pour mesurer l'impact des actions mises en place.
- ⇒ Permet des ajustements en temps réel pour améliorer l'offre éducative et répondre aux besoins des enfants et des familles.

4. Mobilise les ressources et optimise les moyens

- ⇒ Favorise une répartition efficace des moyens humains et financiers dédiés au PEDT.
- ⇒ Mutualise les compétences et les ressources des différents acteurs éducatifs du territoire.

5. Assure la continuité éducative et l'égalité des chances

- ⇒ Permet une meilleure prise en compte des besoins des enfants, notamment ceux en situation de fragilité.
- ⇒ Construit une offre éducative inclusive et adaptée aux spécificités du territoire.

6. Valorise les actions menées et renforce l'engagement des acteurs

- ⇒ Met en avant les réalisations et les réussites du PEDT auprès des partenaires et des familles.
- ⇒ Encourage une dynamique participative en impliquant activement tous les acteurs dans le pilotage du projet.

Ce COPIL du PEDT se veut être un outil de gouvernance essentiel qui permet d'assurer le bon déroulement du projet éducatif territorial en impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Il garantit une meilleure coordination, un suivi efficace, une optimisation des ressources et une évaluation continue des actions menées, au service de la réussite et du bien-être des enfants.

LE COMITE DE CO-EDUCATION

Ce comité technique de Coéducation est en lien étroit avec le Comité de pilotage ; il favorise les liens entre les différents partenaires, tout en assurant la restitution de l'évaluation et le suivi des actions réalisées.

Instance dédiée aux échanges, aux ajustements et aux nouvelles propositions, elle :

1. Renforce la coopération entre les acteurs éducatifs

- ⇒ Favorise le dialogue entre les différents acteurs (enseignants, animateurs, parents, associations, élus…).
- ⇒ Assure une meilleure complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- ⇒ Promeut une vision partagée de l'éducation sur le territoire.

2. Assure un suivi opérationnel du PEDT

- ⇒ Identifie les besoins et ajuste les actions éducatives en temps réel.
- ⇒ Met en œuvre des actions concrètes décidées par le COPIL.
- ⇒ Régule les éventuels dysfonctionnements et propose des solutions adaptées.

3. Crée un lien efficace entre la stratégie et le terrain

- ⇒ Traduit les orientations du COPIL en actions concrètes.
- ⇒ Fait remonter les retours d'expérience des acteurs de terrain au COPIL.
- ⇒ Ajuste les dispositifs éducatifs en fonction des observations et des réalités locales.

4. Favorise une évaluation collective et dynamique

- ⇒ Organise une restitution annuelle pour partager les résultats et évolutions du PEDT.
- ⇒ Valorise les actions menées et les réussites du territoire.
- ⇒ Renforce l'implication des acteurs en les associant aux bilans et aux perspectives d'amélioration.

5. Favorise l'implication des familles dans la coéducation

- ⇒ Développe une approche concertée entre école, structures éducatives et familles.
- ⇒ Encourage la participation des parents dans les projets éducatifs locaux.
- ⇒ Sensibilise l'ensemble des acteurs à l'importance de la coéducation pour la réussite des enfants.

Ce comité technique de coéducation garantit un pilotage de proximité et une régulation efficace du PEDT, tout en assurant une dynamique collaborative entre le COPIL et les acteurs du territoire. La restitution annuelle permet de valoriser les actions et d'adapter le projet aux réalités éducatives locales.

LE COMITE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PEDT

Cette instance est dédiée au suivi et à l'évaluation du Projet Éducatif De Territoire ; elle :

1. **Assure une mise en œuvre cohérente**
   ⇒ Suivi régulier des actions mises en place.
   ⇒ Ajustements nécessaires en fonction des retours des acteurs locaux (enseignants, parents, animateurs, etc.).

2. **Améliore la coordination entre les acteurs**
   ⇒ Rassemble les partenaires éducatifs (écoles, associations, services municipaux, etc.).
   ⇒ Favorise un dialogue constructif et une meilleure répartition des responsabilités.

3. **Évalue l'impact des actions menées**
   ⇒ Mesure l'efficacité des dispositifs éducatifs et périscolaires.
   ⇒ Identifie les points forts et les axes d'amélioration.

4. **Garantit une meilleure adaptation aux besoins des enfants**
   ⇒ Prend en compte l'évolution des attentes des familles et des professionnels.
   ⇒ Assure une continuité éducative et une offre périscolaire de qualité.

5. **Optimise les ressources et les financements**
   ⇒ Justifie les subventions et les aides publiques grâce à une évaluation rigoureuse.
   ⇒ Flèche mieux les budgets en fonction des résultats observés.

6. **Renforce l'adhésion et l'implication des parties prenantes**
   ⇒ Mobilise davantage les acteurs autour des objectifs du PEDT.
   ⇒ Valorise les réussites et encourage la participation active de la communauté éducative.

Cette instance permet de garantir une meilleure efficacité du PEDT, en assurant un suivi structuré et une amélioration continue des actions éducatives sur le territoire.

LE CONSEIL PERISCOLAIRE

Le conseil périscolaire réunit l'ensemble des acteurs concernés par l'accueil périscolaire, dont les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les animateurs et la Ville.

Il vise à instaurer une collaboration entre les différents partenaires afin d'assurer la continuité éducative entre le temps scolaire et les activités périscolaires :

1. **Coordination et organisation :**
   - ⇒ Harmoniser les actions et les projets périscolaires pour assurer une offre cohérente et complémentaire à l'école.
   - ⇒ Veiller à la bonne répartition des moyens humains et matériels pour optimiser la qualité des services.

2. **Participation et expression :**
   - ⇒ Permettre aux parents d'exprimer leurs attentes, suggestions et préoccupations concernant l'accueil de leurs enfants.
   - ⇒ Favoriser l'implication des familles dans la vie périscolaire en les associant aux décisions et à l'évaluation des dispositifs.

3. **Suivi et évaluation :**
   - ⇒ Mesurer la satisfaction des usagers et la qualité des activités proposées afin d'ajuster les pratiques et de répondre aux besoins évolutifs.
   - ⇒ Mettre en place des indicateurs pour suivre l'impact éducatif et social des activités périscolaires.

4. **Information et communication :**
   - ⇒ Assurer une communication transparente entre les institutions scolaires, les services municipaux et les familles.
   - ⇒ Diffuser les informations sur les projets, les horaires et les modalités d'organisation des activités périscolaires.

Ce conseil périscolaire a pour but de créer un espace de concertation qui améliore la qualité de l'accueil périscolaire et renforce le lien entre la vie scolaire et familiale. Il constitue ainsi un levier essentiel pour favoriser l'épanouissement des enfants et l'implication active des parents dans le parcours éducatif.

LE COMITE TECHNIQUE DSP / VILLE / ELUS

Ce comité technique, réuni trois fois par an, implique élus, services municipaux et délégataire du service public en péri et extrascolaire pour la Ville.
Il est un point d'étape concerté et discuté sur les projets liés aux temps périscolaires et extrascolaires.

Il vise à :

2. Amélioration de la coordination et de la communication

- ⇒ Dialogue structuré : Des réunions régulières permettent un échange constant favorisant une compréhension mutuelle des enjeux et une meilleure coordination des actions.
- ⇒ Alignement des stratégies : La présence conjointe de la Ville et des responsables opérationnels de la délégation de service public, assure que les volontés éducatives et les réalités de terrain soient en phase.

3. Prise de décision réactive et ajustée

- ⇒ Suivi régulier : Des réunions trimestrielles permettent de suivre l'évolution des actions mises en place et d'identifier rapidement les besoins d'ajustement.
- ⇒ Réactivité face aux imprévus : La fréquence des réunions garantit une capacité d'adaptation aux situations nouvelles ou imprévues, assurant ainsi une gestion efficace du service.

4. Transparence et responsabilisation

- ⇒ Clarté dans la gestion : En réunissant tous les acteurs concernés, le comité technique favorise la transparence dans la gestion du service public, facilitant le contrôle et la reddition de comptes.
- ⇒ Renforcement de la confiance : Une communication ouverte et régulière permet d'instaurer un climat de confiance entre les élus, les services municipaux et le délégataire.

5. Approche collaborative et synergie

- ⇒ Partage des expertises : La collaboration entre les différents partenaires permet de mutualiser les compétences et les ressources, renforçant ainsi l'efficacité des actions mises en œuvre.
- ⇒ Vision partagée : Le comité technique aide à construire une vision commune et à coordonner les efforts pour répondre aux enjeux éducatifs et périscolaires de manière cohérente.

Ce dispositif permet de créer un espace de dialogue et d'échange régulier qui soutient une gestion proactive, transparente et coordonnée du service public en matière de périscolaire et d'extrascolaire, tout en renforçant l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire.

LES RENCONTRES DIRECTIONS EN – IEN

Organiser des déjeuners de travail 2 à 3 fois par an avec les directions des écoles primaires et l'Inspection de l'Éducation nationale et des points de suivi individualisés tout au long de l'année :

1. **Renforce la concertation et la coopération locale**
   - ⇒ Favoriser un dialogue direct et informel entre la mairie, les directeurs d'école et l'Éducation nationale.
   - ⇒ Créer un espace de travail collaboratif pour fluidifier les échanges et anticiper les besoins.

2. **Assure une meilleure coordination des politiques éducatives locales**
   - ⇒ Mieux articuler les actions municipales (accueil périscolaire, restauration scolaire, équipements) avec les attentes des écoles.
   - ⇒ Alignement avec les objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT) pour assurer une continuité éducative efficace.

3**. Identifie et résout rapidement les problématiques locales**
   - ⇒ Échanger sur les problématiques du quotidien (sécurité aux abords des écoles, entretien des locaux, effectifs scolaires, besoins en personnel).
   - ⇒ Faciliter la prise de décision rapide et éviter l'accumulation de tensions ou de dysfonctionnements.

4. **Favorise une dynamique de réseau entre les acteurs éducatifs**
   - ⇒ Renforcer les liens entre les directeurs d'écoles, l'inspection et les services municipaux.
   - ⇒ Encourager le partage de bonnes pratiques et le travail en réseau sur des projets communs.

5. **Valorise l'implication de la collectivité dans l'éducation**
   - ⇒ Montrer l'engagement de la mairie dans une politique éducative de proximité.
   - ⇒ Donner plus de visibilité aux actions menées en faveur des écoles et des enfants.

6. **Anticipe les évolutions et prépare l'avenir**
   - ⇒ Discuter des projections sur l'évolution des effectifs scolaires et des infrastructures nécessaires.
   - ⇒ Travailler en concertation sur les réformes éducatives et les ajustements à prévoir localement.

Ces déjeuners de travail et points réguliers permettent d'instaurer un cadre d'échange souple et efficace pour améliorer le fonctionnement des écoles primaires en lien avec la Ville et l'Éducation nationale. Ils contribuent à une meilleure anticipation des besoins, une plus grande réactivité face aux difficultés et un renforcement de la coopération locale autour des enjeux éducatifs du territoire.

V. L'évaluation du PEDT

La démarche d'évaluation d'un PEDT s'appuie sur une organisation structurée et diversifiée qui permet d'appréhender à la fois la stratégie, le suivi opérationnel et le ressenti des acteurs de terrain.

L'évaluation du PEDT vise à :

- ⇒ Vérifier la cohérence entre les objectifs stratégiques et les actions mises en œuvre.
- ⇒ Mesurer l'impact des dispositifs sur la qualité des services éducatifs, périscolaires et extrascolaires.
- ⇒ Identifier les axes d'amélioration pour ajuster les actions en fonction des besoins évolutifs des acteurs et des usagers.
- ⇒ Assurer une transparence vis-à-vis des partenaires institutionnels et des familles.

Les instances et leur rôle dans la démarche d'évaluation

1) Comité de Pilotage – Réunions biannuelles

- **Rôle stratégique :**

Le COPIL définit les orientations globales du PEDT, fixe les priorités et valide les indicateurs de suivi.

- **Fonctions spécifiques :**

Examiner les bilans semestriels et réajuster les stratégies en fonction des retours.
Valider les grandes décisions et réaffirmer l'engagement des élus sur les grandes orientations du projet.

2) Comité de Coéducation – Réunion annuelle

- **Rôle de coordination éducative :**

Cette instance rassemble des représentants des écoles, des associations, des familles et des collectivités pour favoriser une vision partagée de la coéducation.

- **Fonctions spécifiques :**

Recueillir et synthétiser les retours sur l'articulation entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
Proposer des actions pour renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs.

3) Comité de Suivi et d'Évaluation du PEDT – Réunions biannuelles

- **Rôle opérationnel :**

Ce comité se charge de l'analyse régulière des indicateurs et du suivi des actions mises en œuvre.

- **Fonctions spécifiques :**

Mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs initiaux.
Identifier les dysfonctionnements ou les besoins d'ajustement.
Assurer un reporting régulier qui alimente les réflexions du COPIL.

4) **Conseils Périscolaires**

- **Rôle consultatif et de proximité :**

Ils permettent de recueillir directement l'avis des parents et des acteurs locaux impliqués dans la vie périscolaire.

- **Fonctions spécifiques :**

Transmettre des retours qualitatifs sur la qualité des services.
Identifier des besoins spécifiques non anticipés par les instances supérieures.

5) **Déjeuners de Travail avec les Directions d'École et l'Inspection de l'Éducation Nationale – 2 à 3 fois par an**

- **Rôle de concertation et d'échange de terrain :**

Ces rencontres favorisent l'échange direct entre les responsables opérationnels et les inspecteurs.

- **Fonctions spécifiques :**

Identifier rapidement les réussites et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PEDT.
Développer des pistes d'amélioration basées sur l'expérience quotidienne des acteurs éducatifs.

6) **Comité Technique – Réunions réunissant le délégataire de service public (temps péri et extrascolaire) et la Ville**

- **Rôle de coordination opérationnelle :**

Ce comité permet de faire le lien entre la stratégie politique et la gestion quotidienne du service.

- **Fonctions spécifiques :**

Coordonner les actions entre la collectivité et le délégataire, assurant une continuité de service.
Suivre les aspects logistiques, financiers et administratifs.
Anticiper et résoudre les problèmes opérationnels en temps réel.

Processus d'évaluation

La collecte et la synthèse de l'information

⇒ Chaque instance (COPIL, comité de coéducation, comité de suivi, conseils périscolaires, déjeuners de travail, comité technique) collecte des données spécifiques : indicateurs quantitatifs (taux de fréquentation, satisfaction, etc.) et retours qualitatifs (témoignages, observations de terrain).

⇒ La synthèse de ces informations permet d'avoir une vision globale et de détecter des tendances communes ou des problématiques spécifiques.

L'analyse et la concertation

⇒ Le comité de suivi et d'évaluation analyse les indicateurs et rédige des rapports semestriels.

⇒ Les déjeuners de travail et conseils périscolaires apportent des éclairages complémentaires sur le ressenti des acteurs et la qualité des services.

⇒ Le COPIL se réunit pour examiner ces bilans et valider ou ajuster la stratégie.

La restitution et l'ajustement

⇒ Une restitution annuelle est organisée lors de la réunion du comité de coéducation, pour partager les résultats avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

⇒ Cette restitution sert de base pour définir de nouvelles actions ou corriger les dysfonctionnements identifiés.

⇒ Le comité technique joue un rôle crucial dans l'ajustement des aspects opérationnels, en traduisant les décisions stratégiques en mesures concrètes sur le terrain.

Les avantages de cette démarche pluridimensionnelle

⇒ **Vision partagée et cohérente :**
La diversité des instances impliquées assure une compréhension globale et partagée des enjeux éducatifs, garantissant l'alignement entre stratégie et opérationnalité.

⇒ **Réactivité et adaptation :**
Les réunions fréquentes (de 2 à 3 fois par an selon les instances) permettent une évaluation régulière et une capacité d'ajustement rapide face aux imprévus ou aux évolutions du contexte éducatif.

⇒ **Transparence et responsabilisation :**
La multiplicité des points de contact et des restitutions régulières favorise une transparence dans la gestion du PEDT, renforçant la confiance des acteurs et des usagers.

⇒ **Participation et collaboration renforcées :**
L'implication des élus, des services municipaux, du délégataire et des acteurs éducatifs assure que toutes les perspectives sont prises en compte, stimulant l'innovation et l'amélioration continue.

Une ambition innovante de suivi scientifique du PEDT

Dans une volonté affirmée d'aller au-delà des démarches classiques d'évaluation, la ville de Juvisy-sur-Orge envisage, sous réserve de finalisation d'une contractualisation en cours, de **nouer un partenariat avec une faculté universitaire** pour enrichir le suivi du PEDT à travers une approche scientifique, approfondie et durable.
Ce partenariat pourrait prendre la forme d'une **mission doctorante**, confiée à un jeune **chercheur en sciences de l'éducation, en sociologie de l'action publique ou en ingénierie**.

L'objectif serait double :
- produire une évaluation rigoureuse, construite sur des méthodes qualitatives et quantitatives avancées,
- et développer un processus d'observation réflexive, utile à la ville mais également réplicable dans d'autres collectivités.

Cette mission viserait notamment à :

=> Mettre en place **des outils de mesure innovants** permettant d'observer les effets des actions du PEDT sur les parcours des enfants et des jeunes, mais aussi sur les dynamiques partenariales locales.

=> Élaborer **une grille d'analyse des effets** du PEDT en termes d'inclusion, de participation, de développement des compétences psycho-sociales et d'appropriation du territoire.

=> Faciliter **la circulation des savoirs** entre la recherche et les acteurs de terrain, par des restitutions intermédiaires, des journées d'étude locales et des publications vulgarisées à destination des familles et des professionnels.

=> **Identifier les freins systémiques** à la mise en œuvre de certaines actions et proposer des ajustements en temps réel, dans une logique de recherche-action.

Ce projet constitue une **opportunité stratégique pour faire du PEDT un véritable laboratoire éducatif territorial**, à l'avant-garde des pratiques d'évaluation et de gouvernance coéducative.
Il témoigne également de la capacité de la ville à **faire dialoguer les mondes académique, institutionnel et citoyen**, dans un objectif partagé d'amélioration continue.

Cette démarche ne pourra cependant être confirmée qu'à l'issue de discussions actuellement en cours avec plusieurs universités partenaires. La ville de Juvisy-sur-Orge s'engage, si cette collaboration aboutit, à intégrer pleinement les résultats produits dans sa stratégie d'ajustement du PEDT, et à valoriser l'expertise scientifique dans la durée.

La démarche d'évaluation du PEDT, telle que mise en œuvre à Juvisy-sur-Orge, repose sur un maillage d'instances complémentaires. Chacune d'elles apporte un regard spécifique — stratégique, opérationnel ou terrain — qui, mis en commun, permet de piloter le projet de manière agile, transparente et collaborative. Ce dispositif garantit non seulement la qualité de l'offre, mais également une adaptation constante aux évolutions des besoins éducatifs sur le territoire.

PEDT 2026-2030 - NOS AMBITIONS - NOS ATTENTES

ENJEUX	AXE	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	METHODES VISEES
Structurer un schéma éducatif cohérent et inclusif, garantissant une éducation de qualité et une offre périscolaire dynamique et adaptée Développer des parcours éducatifs enrichis Renforcer l'accompagnement scolaire et social Structurer une politique éducative ambitieuse	**Axe 1 :** CRÉER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF PROPICE À: - L'APPRENTISSAGE, - À L'ÉMANCIPATION - ET À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES	• Augmentation de la fréquentation des activités périscolaires et culturelles • Amélioration de la réussite scolaire et de l'estime de soi des enfants et des jeunes • Meilleure accessibilité des structures pour les enfants à besoins particuliers • Développement des compétences numériques, artistiques et scientifiques des jeunes • Renforcement de la cohésion sociale via le tutorat et les projets collaboratifs	• La diversité, la qualité et la complémentarité de l'offre périscolaire • Taux de participation aux activités périscolaires/culturelles • Évolution des résultats scolaires et du bien-être des enfants (questionnaires) • Nombre d'enfants à besoins spécifiques accueillis dans de bonnes conditions • Nombre d'ateliers numériques, scientifiques ou artistiques réalisés • Nombre de binômes tutorés et projets collaboratifs réalisés • Taux de satisfaction des familles sur l'offre éducative • Ressenti des enfants et des jeunes • Retour des professionnels éducatifs	• Questionnaires de satisfaction enfants/familles • Données de fréquentation des services scolaires et périscolaires • Rapports d'activités des structures éducatives • Observations et retours des encadrants et partenaires • Compte rendus des différentes instances
Structurer un réseau de soutien aux familles Participation locale des jeunes Cohésion intergénérationnelle	**Axe 2 :** FAIRE ALLIANCE AVEC LES FAMILLES POUR SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE DEVENIR DES ACTEURS ECLAIRES ET ENGAGES DE LEUR TERRITOIRE	• Renforcement du lien parents-enfants via des actions partagées • Meilleure implication des familles dans le parcours éducatif • Réduction des inégalités éducatives et sociales • Émergence d'une citoyenneté active chez les jeunes	• Nombre de familles accompagnées • Taux de participation aux ateliers intergénérationnels et citoyens • Nombre de jeunes impliqués dans des dispositifs comme le CMJ ou le Passeport Engagement • Qualité du dialogue intergénérationnel (retours qualitatifs)	• Statistiques de fréquentation • Retours qualitatifs des familles, jeunes, intervenants • Évaluations d'impact des actions citoyennes • Questionnaires en fin de cycle d'activités • Compte rendus des différentes instances
Intégrer les enjeux environnementaux Promouvoir des pratiques durables Nouveaux modes de consommation	**Axe 3 :** SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX VIA LA BIODIVERSITÉ DE JUVISY-SUR-ORGE, NOTAMMENT GRÂCE À LA RÉOUVERTURE DE L'ORGE EN CENTRE VILLE AUX ESPACES NATURELS DU TERRITOIRE ET A L'ESSOR D'UNE MOBILITE APAISEE, COMBINANT TRAMWAY, CHEMINEMENTS CYCLABLES ET RENATURATION URBAINE	• Accroissement de la sensibilisation aux enjeux environnementaux dès le plus jeune âge • Participation active des enfants à des actions concrètes de préservation de la biodiversité • Intégration de pratiques écologiques durables dans les établissements • Amélioration du cadre de vie via des aménagements verts	• Nombre de classes dehors et d'activités nature organisées • Surface végétalisée ou nombre de jardins pédagogiques créés • Nombre d'établissements engagés dans une démarche écoresponsable • Participation au festival 'Juvisy en vert' et autres actions locales • Retours des différents acteurs mobilisés	• Données des partenaires mobilisés • Rapports d'activités des établissements • Enquêtes auprès des élèves, enseignants, familles • Photographies et cartographies des aménagements réalisés • Suivi des projets pédagogiques environnementaux • Compte rendus des différentes instances

Cet outil est amené à évoluer au fur et à mesure des actions / projets, des rencontres autour des différentes instances et lors du travail préparatoire avec un potentiel universitaire.